



AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°02 /2025

Le 25/11/2025 à **10h00**, il sera procédé, dans le bureau de Mr le Délégué Régional des Affaires Islamiques de la Région Tanger Tétouan Al-Hoceima, Sise au Complexe administratif et culturel des habous, Al Irfan 1 mawlay rachid madar zyaten tanger, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix **N° 02/2025**, pour **FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES CHAUFFE EAUX SOLAIRES POUR PLUSIEURS MOSQUEES DANS LA REGION DE TANGER- TETOUAN-AL HOCEIMA**, réparti en quatre lots séparés :

- **Lot 1 : mosquées relevant de la préfecture de Tanger-Assilah et de la province de Fahs-Anjra.**
- **Lot 2 : mosquées relevant des provinces de Tétouan et de Larache.**
- **Lot 3 : mosquées relevant de la province de Chefchaouen et de la préfecture de M'diq-Fnideq.**
- **Lot 4 : mosquées relevant des provinces d'Al Hoceima et d'Ouazzane.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la délégation Régionale des Affaires Islamiques de la région Tanger Tétouan Al-Hoceima, (Al Irfan 1 mawlay rachid madar zyaten tanger), il peut également être téléchargé à partir du portail du ministère des habous et des affaires islamiques : www.habous.gov.ma, ou à partir du site des marches publics www.marchespublics.gov.ma.

- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille (20 000,00) dirhams pour Lot N° 1.**
- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trente Mille (30 000,00) dirhams pour Lot N° 2.**
- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix-sept Mille (17 000,00) dirhams pour Lot N° 3.**
- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille (20 000,00) dirhams pour Lot N° 4.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 36 et 44 de l'arrêté du ministre des habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 13 septembre 2013 fixant le système des marchés de travaux, de fournitures et de services que conclue l'administration des habous au nom des habous générales.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Délégation Régionale des Affaires Islamiques de la Région Tanger Tétouan Al-Hoceima, (Al Irfan 1 mawlay rachid madar zyaten tanger)
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus exigés par le dossier d'appels d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le délégué régional de la délégation régionale des affaires islamiques de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, sise Al Irfan 1 mawlay rachid madar zyaten Tanger au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 39 de l'arrêté n° 258.13 précité (voir article 9 du règlement de consultation).